Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Dieuze

Projet d’avenant

Sommaire

Liste des signataires 3

Visas 3

Préambule 4

Article 1 : Prorogation 4

Article 2 : Bilans 5

2.1. Bilan général des actions et des financements au titre du CRSD 5

2.2. Bilan par action 6

2.2.1. Opérations de forages et d'aménagement de la voierie 6

2.2.2. Soutenir des projets d'entreprises sur le Saulnois et développer l'offre en infrastructures 9

2.2.3. Moderniser l'offre de communication avec le réseau très haut débit 14

2.2.4. Redynamiser le centre-ville et améliorer l'offre de services et de loisirs 15

2.2.5. Valoriser un patrimoine à haut potentiel : les Salines Royales de Dieuze 19

Article 3 : Modification de plan de financement 21

Article 4 : Réorientation des crédits 21

Signatures 22

Annexes 23

Liste des signataires

Entre

L'Etat,
Représenté par Monsieur Nacer MEDDAH, Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle

Et

Le Conseil Régional de Lorraine,
Représenté par Monsieur Jean-Pierre MASSERET, Président

Le Conseil Général de la Moselle,
Représenté par Monsieur Patrick WEITEN, Président

La Communauté de Communes du Saulnois,
Représentée par Monsieur Roland GEIS, Président

La commune de Dieuze,
Représentée par Monsieur Fernand LORMANT, Maire

Le Syndicat intercommunal de la piscine du Val de Bride,
Représenté par Monsieur Fernand LORMANT, Président

Visas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Livre Blanc sur la stratégie de Défense et de Sécurité Nationale ;

Vu la circulaire n°5318/SG du Premier ministre en date du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ;

Vu le Contrat de Redynamisation du site de Défense de Dieuze, signé le 08 décembre 2011 ;

Vu le comité de pilotage du 03 septembre 2014 ;

Vu l'avis du comité technique interministériel du 19 novembre 2014 ;

Considérant l'évaluation intermédiaire des actions financées au titre du CRSD et réalisées au 30 septembre 2014 ;

Considérant la nécessité de poursuivre les efforts de reconversion déjà engagés ;

Préambule

Le 24 juillet 2008, le Gouvernement annonçait la mise en place d'un plan national de modernisation de la défense.

En Moselle, cette décision a conduit au transfert du 13ème régiment de dragons parachutistes (13ème RDP) implanté à Dieuze depuis 1963 (900 militaires, 30 civils en juin 2011) et a fortement impacté cette commune.

Les mesures mises en place, comme l'installation d'un centre de formation initial militaire, CFIM au 1er juillet 2011 (le plus important de l'armée de terre) n'ont compensé que partiellement les conséquences engendrées par le transfert du 13ème RDP (650 emplois créés, 4 cycles de formation de 12 semaines chacun par an).
Aussi, le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Dieuze (CRSD) a été signé le 08 décembre 2011 afin de favoriser et de participer à la reconversion du secteur de Dieuze.

L'objectif de ce CRSD est de mettre en valeur les potentialités d'un territoire fragilisé et de redynamiser le secteur. Les enjeux et les actions mises en place concernent essentiellement la ville de Dieuze et l'arrondissement de Château-Salins.

Pour ce faire, un montant de 14M€ a été alloué par l'Etat pour financer les 20 actions réparties sur 3 axes : pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises et valoriser les ressources naturelles et culturelles et créer une identité d'éco-territoire.

Cinq de ces actions sont totalement soldées, 11 sont en cours de réalisation, et 4 ne sont pas engagées.

Des mesures complémentaires accompagnent ce CRSD : une zone de restructuration de défense (ZRD), des subventions FRED et FSCT, des cessions à l'euro symbolique d'emprises militaires, des dispositifs d'aides publiques en faveur de l'investissement.

Le présent avenant a pour objet de prolonger le CRSD pour une durée de deux ans et de réorienter les crédits au vu du bilan réalisé des opérations inscrites initialement au CRSD.

Article 1 : Prorogation

Le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Dieuze est prorogé de deux ans, jusqu'au 08 décembre 2016.

Article 2 : Bilans

2.1. Bilan général des actions et des financements au titre du CRSD au 30/09/2014

Actions	Fiche actions	Maîtrise d'ouvrage	Montant de l'opération € HT	Montant de la subvention		Etat du dossier
				FRED	FNADT	
Axe 1. Pérenniser le tissu économique existant et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises						
1. Opérations de forages et d'aménagement de la voirie	1.1. Réhabilitation du forage F1	Commune de Dieuze	197 014	39 402		Soldée
	1.1. Création d'un forage F1 bis	Commune de Dieuze	1 218 908		975 127	88,6%
	1.2. Création d'un forage F5	Commune de Dieuze	1 355 440	1 084 352		Soldée
	1.3. Aménagement de voirie dans la ZI	Communauté de Communes du Saulnois	491 380	393 104		80%
2. Soutenir des projets d'entreprises sur le Saulnois	2.1. Création d'emplois	Etat	438 400	438 400		92,24%
	2.2. Développement de l'aérodrome de Guéblange	Commune de Dieuze	18 200		14 560	Engagée
	2.3. Etude ligne FRET	Communauté de Communes du Saulnois	90 000		49 500	Non engagée
	2.4. Route rail-route	Commune de Dieuze	482 412	11 993		Non engagée
	2.5. Mise en réseau forage F1 bis	Commune de Dieuze	288 299	230 639		79,64%
	2.6. Création ZA Sablonnière	Communauté de Communes du Saulnois	6 800 000	4 953 435		Non engagée
Axe 2. Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire, en termes de services à la population et aux entreprises						
3. Moderniser l'offre de communication avec le réseau très haut débit	3.1 FFTH	Communauté de Communes du Saulnois	13 005 527		30 795	18,81%
4. Redynamiser le centre-ville de Dieuze et améliorer l'offre de services et de loisirs	4.1. Films promotionnels	Commune de Dieuze	3 300		2 640	Soldée
	4.2. Sonorisation centre ville	Commune de Dieuze	9 480		7 584	Engagée
	4.3. Aménagement urbain rue Fénélon	Commune de Dieuze	249 049		199 239,20	Soldée
	4.4. Aménagement urbain rue Charpentier	Commune de Dieuze	800 544		490 443	47,68%
	4.5. Aménagement urbain Super U	Commune de Dieuze	206 102		164 881,60	59,20%
	4.6. Rénovation piscine	Syndicat intercommunal de la piscine du Val de Bride	308 049		139 875	59,05%
	4.7. Etude bassin de vie	Commune de Dieuze	44 280		35 424	Non engagée
Axe 3. Valoriser les ressources naturelles et culturelles et créer une identité éco-territoire						
5. Valoriser un patrimoine à fort potentiel : les salines de Dieuze	5.1 Etudes évaluation travaux hôtel restaurant Salines Royales.	Commune de Dieuze	9 600		7 680	Soldée
	5.2. Réhabilitation des Salines Royales	Commune de Dieuze	9 096 461	2 182 008	2 548 918,20	FRED : 20% FNADT : 14,22%

Le taux d'engagement des dossiers au 30 septembre 2014 est de 64,12%.
Le taux de réalisation (paiements effectués) des actions engagées au 30 septembre 2014 est de 47,52%.

2.2. Bilan par action

2.2.1. Opérations de forages et d'aménagement de la voirie

Les objectifs des 4 actions de l'axe 1 étaient :

- d'apporter une dynamisation économique de la commune de Dieuze, avec comme effet un appel pour l'installation d'entreprises.
- d'utiliser des bâtiments industriels abandonnés, qui constituaient une charge importante pour la commune.
- d'offrir des infrastructures pour l'accueil d'entreprises et permettre la diversification d'activités.

Pour atteindre ces objectifs, il convenait :

- de réhabiliter le forage F1 existant de manière à poursuivre l'activité actuelle de culture du soja.
- de créer un forage aux grès vosgien (F5) de 710 mètres de profondeur afin d'accompagner l'implantation d'une société d'exploitation agro-alimentaire.
- de créer un forage supplémentaire (F1 bis) afin d'assurer la pérennité de l'implantation de la société Heng Sieng en cas de défaillance du forage F1. Il pourra également pallier les défaillances du forage F5, quand une nouvelle activité viendra se développer sur le site.
- d'aménager une voirie d'accès aux forages facilitant l'implantation des entreprises puis le transport des marchandises produites.

1.1. Réhabilitation du forage F1

Après études, le forage montre un bon état général. Toutefois, afin de réutiliser pleinement son potentiel, il convient de le réhabiliter par une remise en état de son environnement immédiat, une réfection du bâtiment de protection, une amenée de l'électricité (fonctionnement des équipements de pompages) et d'effectuer une remise en état du forage par un nettoyage du tubage métallique et du tube à nu dans la roche.
Ces travaux sont nécessaires à l'implantation sur la zone communale de Dieuze, de la société Heng Sieng, spécialisée dans la germination et le conditionnement de pousses de soja frais. L'eau du forage de Dieuze est non seulement disponible en quantité suffisante mais elle a également la particularité d'être extraite à une température d'environ 25°C. Ces deux paramètres sont déterminants dans l'optimisation d'une production à grande échelle de germes de soja.

Résultats attendus :

- Création directe de 25 emplois
- Recettes : crédit-bail sur 25 ans, loyer 33 000 € par mois HT, avec option de rachat à l'euro symbolique en fin de contrat. Pour l'exploitation du forage communal par l'entreprise : redevance sur 20 ans, à hauteur de 20% de l'investissement de la commune.

Coût :
Montant des travaux : 197 014 € HT
Subvention CRSD : 39 402 € (FRED)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Ce dossier est soldé. L'intégralité de la subvention FRED a été versée.
Un contrôle croisé des justificatifs a permis de mettre en évidence des irrégularités (mêmes factures présentées pour forages F1 et F5 et une autre relative au forage F5. Une décision de reprise de subvention d'un montant de 4 976,56 € a été prise le 10 juillet 2013.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés : 45 directs et 5 indirects (transporteurs et commerciaux)
Nb d'entreprises ayant travaillé sur le chantier (MO, bureau d'études, architecte) : 5 entreprises : Sade, Broquaed, MGC, CTTMI, Sasso. Architecte : Trame Architecture
Qualité : résultats de l'analyse de l'eau : conforme aux exigences de qualité des eaux de consommation
Capacité de production du forage (m3/an) : autorisation de 500 000 m3
Nb d'entreprises et d'habitants nouveaux sur la commune de Dieuze liés à l'activité des forages : 2 entreprises créées (Heng Sieng et Asialor) pour une vingtaine de nouveaux habitants.

1.2. Création d'un forage F1 bis

Ce nouveau forage est destiné à suppléer le forage F1 existant. La durée de vie d'un forage étant de 35-45 ans et l'activité de l'entreprise Heng Sieng reposant totalement sur le forage F1, la réalisation d'un second forage est nécessaire. D'une profondeur de 700 m, celui-ci est créé à proximité du bâtiment industriel pour permettre un raccordement facile et à moindre coût.

Résultats attendus :
- Création directe de 25 emplois
- Recettes : crédit-bail sur 25 ans, loyer 33 000 € par mois HT, avec option de rachat à l'euro symbolique en fin de contrat. Pour exploitation du forage communal par l'entreprise : redevance sur 20 ans, à hauteur de 20% de l'investissement de la commune.

Coût :
Montant des travaux : 1 218 908 € HT
Subvention CRSD : 975 127 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Les travaux sont terminés, la subvention FNADT est versée à hauteur de 88,6%. Les justificatifs pour le versement du solde ont été transmis en septembre 2014.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés : cf forage F1 et F5, forage réalisé pour assurer la pérennité de l'entreprise en cas de défaillance mécanique ou qualitative de l'eau du forage F1
Nb d'entreprises ayant travaillé sur le chantier (MO, bureau d'études, architecte) : 2 Sade et bureau d'études Antéa
Qualité : résultats de l'analyse de l'eau : conforme aux exigences de qualité des eaux de source conditionnées
Capacité de production du forage (m3/an) : en cours d'autorisation : 600 000 m3 en complément ou 1 112 500 m3 en substitution
Nb d'entreprises et d'habitants nouveaux sur la commune de Dieuze liés à l'activité des forages : cf forage F1

1.2. Création d'un forage F5

Le projet consistait à réaliser un forage de reconnaissance aux grès vosgiens en vue d'alimenter une usine d'embouteillage d'eau de source (710 m de profondeur, capacité de production de l'ordre de 600 000 m3/an).

Résultats attendus :
Création directe de 60 emplois à CT
Recette : pour l'exploitation du forage communal par l'entreprise : redevance sur 20 ans, à hauteur de 20 % de l'investissement de la commune.

Coût :
Montant des travaux : 1 355 440 € HT
Subvention CRSD : 1 084 352 € (FRED)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Les travaux sont terminés, la subvention FRED a été versée.
Néanmoins, le projet d'usine d'embouteillage n'a pas été réalisé à ce jour.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés : en cours ; effectif prévu à terme 70 à 90 personnes
Nb d'entreprises ayant travaillé sur le chantier (MO, bureau d'études, architecte) : 2 entreprises Drillexpert+sous-traitant et bureau d'études Antéa
Qualité : résultats de l'analyse de l'eau: conforme aux exigences de qualité des eaux de source conditionnées
Capacité de production du forage (m3/an) : autorisation 788 400 m3 par arrêté préfectoral 2010-1285 du 07.09.2010
Nb d'entreprises et d'habitants nouveaux sur la commune de Dieuze liés à l'activité des forages : en attente

1.3. Aménagement de voirie dans la ZI

Les travaux de réhabilitation et de création de forages ont induit l'aménagement du site. Il fallait construire une desserte routière indispensable pour accéder aux forages. Ce sont environ 450 m linéaires de voirie qui sont à réaliser.

Résultats attendus :
Création directe de 85 emplois à court terme

Coût :
Montant des travaux : 491 380 € HT
Subvention CRSD : 393 104 € (FRED)

Bilan au 30 septembre 2014 :
La subvention FRED est versée à hauteur de 80%. Il reste à réaliser les enrobés définitifs sur la chaussée qui ne pourront être effectués qu'après la construction de l'usine d'embouteillage d'eau. La CCS a demandé en date du 19 juillet 2013, une prolongation de la convention relative au financement de travaux sur la zone d'activité.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés : 40 emplois espérés pour l'usine d'eau. La voierie dessert actuellement la carrosserie du Saulnois (3 emplois), la SCI Dieuze Industrie Bois « Merrains de Moselle » (7 emplois) et la pépinière d'entreprises gérée par Synergie (7 entreprises en 2013, 20 emplois)
Nb d'entreprises ayant travaillé sur le chantier (MO, bureau d'études, architecte) : mo : SNC Lavalin, travaux : Colas et Est Réseaux
Longueur de la voirie créée : 800 mètres

2.2.2. Soutenir des projets d'entreprises sur le Saulnois et développer l'offre en infrastructures

2.1. Création d'emplois : soutenir des projets d'entreprises sur le Saulnois et développer l'offre en infrastructures

Il s'agissait de favoriser la création d'emplois, tout en valorisant le savoir-faire des artisans et commerçants locaux, en apportant une aide financière à des projets de créations ou de développement d'entreprises.

Résultats attendus :
Création de 137 emplois

Coût :
Montant des travaux : 438 400 € HT
Subvention CRSD : 438 400 € (FRED)

Bilan au 03 septembre 2014 (bilan de la sous-préfecture du Château-Salins) :
9 dossiers ont été retenus entre 2012 et 2014 pour un montant de 404 400 € soit 92,24% de la subvention prévue, représentant 93 emplois. Pour l'instant 204 600 € ont été versés aux entreprises pour 59 emplois créés ou maintenus. 39 emplois supplémentaires ont été subventionnés par le FRED national avant la signature du CRSD, soit au total 98 emplois créés ou maintenus.

Entreprise	Réalisé au 30/09/2014
Société Escaliers Somme (30/01/12-30/01/15) Engagement : 5 CDI Subvention FRED : 30 000 € Aucun versement	Nb d'emplois créés : 0
Société Plastique Technique Lorrain (22/3/12-22/3/15) Engagement : Maintien de 43 emplois à temps plein en CDI Subvention FRED : 137 600 € Versement de 137 600 € le 19/11/2012	Nb d'emplois maintenus : 43

Lucas Perche (27/6/12-27/6/15) Engagement : 3 CDI Subvention FRED : 15 000 € Aucun versement	Nb d'emplois créés : 0
Société Is2 (27/6/12-27/6/15) Engagement : 15 CDI Subvention FRED : 48 000 € Au 28/01/13 : 5 CDI créés Versement d'un acompte de 16 000 € le 27/03/2013	Nb d'emplois créés : 5
Imagine Elément (05/2/13-05/2/16) Engagement : 8 CDI Subvention FRED : 80 000 € Aucun versement	Nb d'emplois créés : 0
MP Constructions 57 (12/09/2013-12/09/2016) Engagement : 2 CDI et 5 maintiens d'emplois Subvention FRED : 26 000 € Versement d'un acompte de 16 000 € le 19/06/2014	Nb d'emplois créés : 0 Nb d'emplois maintenus : 5
Société Soderbat (13/3/13-13/3/16) Engagement : 4 CDI Subvention FRED : 12 800 € Aucun versement	Nb d'emplois créés : 0
ECONOMIZ (30/4/13-30/4/16) Engagement : 3 CDI Subvention FRED : 30 000 € Versement d'un acompte de 10 000 € le 04/12/2013	Nb d'emplois créés : 1
Auberge de Mulcey (13/11/2013-13/11/2016) Engagement : 5 CDI Subvention FRED : 25 000€ Versement de 25 000 € le 24/04/2014	Nb d'emplois créés : 5
>TOTAL	59

2.2. Développement de l'aérodrome de Guéblange

L'aérodrome a été utilisé par le 13ème RDP jusqu'en 2011. Le départ de ce régiment nécessite la restructuration des abords de l'aérodrome dont il convient de connaître les potentialités pour favoriser le développement d'activités et pérenniser les entreprises existantes.

Afin de formuler des recommandations qui permettront de mettre en conformité la plateforme et d'élaborer une stratégie de gestion et de développement de l'aérodrome, il est nécessaire d'établir un diagnostic préalable du site.

Résultats attendus :
Modernisation des marchés et modes de production locaux

Coût :
Montant des travaux : 18 200 € HT
Subvention CRSD : 14 560 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
L'arrêté attribuant la subvention pour la réalisation d'une étude de mise en conformité et de développement de l'aérodrome a été notifié le 4 décembre 2013.
Il y aurait un problème de positionnement de la piste du fait de grands arbres dont l'ONF est propriétaire. De plus, la piste se situe dans l'axe du champ de tir du CFIM.
L'étude est terminée, les justificatifs de réalisation ont été transmis en septembre 2014.

Liste des indicateurs :

Identification d'un projet de développement : conserver la piste d'atterrissage dans sa longueur actuelle
Nb d'acteurs institutionnels consultés : aviation civile/ militaires/communauté de communes du Saulnois
Nb d'entreprises consultées

2.3. Etude ligne FRET

La société SEAA qui devait s'implanter souhaitait privilégier l'utilisation de la voie ferrée par la remise en service d'un tronçon de 13 km entre Dieuze et Bénestroff, avec traction thermique et la réalisation d'une cour rail/route à Dieuze. Cela devait permettre une connexion pour un transport fret de marchandise sur l'hexagone et plus largement avec la voie portuaire.
Pour ce faire, il fallait intégrer tous les paramètres en terme de trafic routier au centre de Dieuze, notamment de sécurité routière, de garantie de livraison et de prise en compte de l'utilisation du multi-modal.
Il fallait également étudier la faisabilité technique et financière de remise en service de la voie ferrée Dieuze/Bénestroff

Résultats attendus :
Développement d'activités afin de pérenniser les entreprises existantes

Coût :
Montant des travaux : 90 000 € HT
Subvention CRSD : 49 500 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier n'est pas engagé mais devrait l'être d'ici la fin de l'année (facture transmise). Le coût des travaux de remise en service d'une voie FRET est de 400 000 € le km selon les estimations RFF.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés
Nb d'entreprises consultées
Identification d'un projet de développement d'activité

2.4. Route rail-route

Il s'agissait de créer une route d'accès au site d'embranchement rail-route. Cet accès est

nécessaire pour fluidifier le transit des poids lourds à travers la ville estimé à 200 camions environ comprenant l'aller et le retour. L'accès aux zones d'activités communales et intercommunales serait ainsi favorisé : amélioration de la sécurité routière, réduction des nuisances en centre ville, implantation des entreprises facilitée, …
Le projet devait débuter sur la zone industrielle communale pour se terminer sur le site industriel (site RETIA). Il fallait effectuer un tracé sur des parcelles communales pour permettre un trajet plus direct possible à l'arrière du centre ville.

Résultats attendus :
Amélioration de l'activité des entreprises et minoration des nuisances au regard de l'habitat et du centre ville.

Coût :
Montant des travaux : 482 412 € HT
Subvention CRSD : 11 993 € (FRED)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le projet n'est pas entamé. La réalisation devrait se faire en 2015.
Dossier engagé comptablement mais pas juridiquement.
14/02/12 : envoi de la convention attribuant à la commune la subvention FRED. Attente du retour de la convention signée. Engagement suspendu en attendant que le projet soit prêt.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés
Nb d'entreprises ayant travaillé sur le chantier (MO, bureau d'études, architecte)
Nb de semaines pour réaliser les travaux
Longueur de la voirie créée
Nb de poids lourds empruntant cette voirie

2.5. Mise en réseau forage F1 bis

Cette action visait à apporter une sécurité d'alimentation en eau pour les besoins des entreprises, en particulier la société Heng Sieng installée depuis 2009 (culture de soja), la société Asialor (projet de ferme aquacole : élevage de perches et de sandres) et la société d'exploitation agro-alimentaire (SEAA) pour l'embouteillage d'eau de source. Ces deux derniers projets n'ont pu aboutir.

Les forages F1 et F5 sont distants de 800 mètres. Le raccordement du forage F1 bis à ces deux forages consiste à mettre en place les équipements de raccordement hydraulique entre les trois ouvrages. Les équipements comprennent en premier lieu la tuyauterie, puis l'installation d'un local pour les parties électriques, les pompes de renvoi et tout le système d'automatisme pour la régulation des priorités de pompage et de contrôle.
Les exigences en eau des entreprises reliées à leur forage respectif seraient telles qu'un manque d'eau les mettrait toutes les deux dans une situation de cessation de production immédiate. La sécurisation de leur forage respectif par le forage F1Bis est pour cela opportune.

Résultats attendus :
Maintien et essor de l'activité économique locale, en cohérence avec le potentiel de développement du territoire (ressources naturelles, secteur agricole développé, proximité de frontières favorisant l'exportation).

Coût :
Montant des travaux : 288 299 € HT
Subvention CRSD : 230 639 € (FRED)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Sécurisation de la desserte en eau des entreprises de la zone par la mise en réseau du forage F1 bis avec le F1 et le F5 : subvention FRED versée à hauteur de 79.64%. Les travaux sont terminés, les justificatifs pour le versement du solde ont été transmis en septembre 2014.

Liste des indicateurs :
Projet directement lié à l'installation de l'entreprise Asialor (réalisation du bâtiment suite à réalisation forage F1 bis et de sa mise en réseau)
Evolution du CA des entreprises (retour sur investissement) : activité nouvelle (période recherche innovation) Prévision CA 2014 : 300 à 500 000 €
Nombre d'emplois directs et indirects créés : 6 salariés Asialor
*Nb d'entreprise ayant travaillé sur le chantier (MO, bureau d'études, architecte) :*3 entreprises : Sogéa et 2 sous-traitants : Générale constructions-Schertz. Bureau d'études : Antéa

2.6. Création ZA Sablonnière

La volonté communautaire est de mettre l'accent sur le développement de zones d'activités économiques en favorisant l'accueil d'activités qui créeront de l'emploi durable.
La CCS a défini la règle d'une capacité d'accueil permanente d'entreprises dans chaque canton de l'arrondissement. Actuellement, l'ensemble de la zone intercommunale de Dieuze étant occupé, il est nécessaire de prévoir l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité d'environ 60ha. L'accès serait permis par la réalisation d'un giratoire sur la RD 38. Les aménagements seraient limités aux infrastructures (première desserte) afin de limiter les coûts d'investissement sur une longue période. L'objectif est d'aboutir à des zones structurées, denses, attractives et bien desservies.

Résultats attendus :
Création d'emplois
Installation de nouvelles entreprises et diversification des activités

Coût :
Montant des travaux : 6 800 000 € HT
Subvention CRSD : 4 953 435 € (FRED)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Un premier dossier a été déposé en 2011 or l'accusé réception n'a pu être délivré du fait de l'absence de maîtrise foncière des terrains nécessaires à la création de la zone.
Un dossier corrigé a été déposé en août 2014. La problématique liée à l'absence de maîtrise foncière est en cours de résolution et le périmètre du projet a été revu à la baisse (de 60 à 26,87ha). La demande concerne les acquisitions foncières pour 26,87 ha, le lotissement de 8ha sur les 26,87ha, la réalisation du giratoire et la procédure de ZAC. Le montant de la subvention demandée est revu à la baisse : 3 280 468 €.

Par délibération du 24 février 2014, la CC a acté la réorientation des crédits non utilisés vers 2 nouvelles opérations (création d'un bâtiment-relais et réfection des bassins/toboggan piscine Val de Bride).
Accord du COPIL le 03 septembre 2014 pour réorienter les crédits non utilisés (1 672 967 €) sur cette opération vers les 2 nouvelles opérations.

Liste des indicateurs :
Nb de candidatures à l'installation d'entreprises
Nb de contacts et/ou rencontres avec les propriétaires et exploitants concernés
Nb d'emplois directs et indirects créés

2.2.3. Moderniser l'offre de communication avec le réseau très haut débit

3.1 FFTH

La CCS formée de 5 cantons correspondants à 128 communes a un projet de desserte en THD de son territoire. Les études menées ont permis de constater que des communes bénéficiaient d'un débit inférieur à 2Mb/s.
Il fallait donc répondre à la demande de très haut débit (passer à 2Gb/s), développer l'attractivité du Saulnois en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises et conduire à l'émergence de nouveaux secteurs d'activité dans le Saulnois.
En réalisant cette action, l'attractivité du territoire sera ainsi augmentée et les habitants pourront accéder plus rapidement et au meilleur coût à des services de télécommunications performants. Ce projet permettra de répondre à l'objectif de l'Union Européenne qui fixe que 50% des foyers doivent avoir l'accès au THD en 2020.

Cette modernisation devrait également permettre de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un système de repérage et de guidage par satellite et serait utile pour une agriculture de précision.

Résultats attendus :
Mise en place d'un réseau FFTH

Coût :
Montant des travaux : 13 005 527 € HT
Subvention CRSD : 30 795 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier est engagé au 13 décembre 2012. La réalisation d'une nouvelle étude ainsi que l'augmentation du coût des travaux a retardé la mise en œuvre de ce projet. La fin des travaux est attendue pour 2015. Un premier acompte à hauteur de 18,81% a été versé.

Liste des indicateurs :
Nb de foyers équipés en haut-débit/enquête de satisfaction de la population : 1 500 foyers/26 communes
Nb d'entreprises déjà installées utilisant les nouvelles technologies pour l'exercice de leur activité : 19 entreprises sur le secteur concerné
Nb d'implantation d'entreprises sur le territoire : 19 sur le territoire concerné
Nature d'activité des entreprises implantées : artisanale et industrielle

2.2.4. Redynamiser le centre-ville de Dieuze et améliorer l'offre de services et de loisirs

4.1. Films promotionnels

La commune a décidé d'engager une nouvelle démarche de promotion économique par le biais de la réalisation de films. Le premier film fait découvrir la ville et ses principaux atouts. Le second film vise à présenter les entreprises implantées à Dieuze et leur activité afin de favoriser l'émulation et l'intérêt de nouvelles entreprises.
Ces deux films doivent conduire à promouvoir le territoire, en modernisant sa visibilité économique tout en développant son image de territoire préservé disposant de nombreuses ressources naturelles.
Les films disponibles en 4 langues (français, espagnol, allemand, anglais), devaient être diffusés par les entreprises à leurs clients et fournisseurs et être également accessibles sur le site internet de la ville.

Résultats attendus :
Susciter l'émulation d'autres entreprises afin de maximiser les chances de détection de projets industriels créateurs d'emplois durables.

Coût :
Montant des travaux : 3 300 € HT
Subvention CRSD : 2 640 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Dossier soldé. Subvention FNADT versée.

Liste des indicateurs :
Nb de CD/DVD gravés : 2 pour la commune
Nb de CD/DVD distribués : 0
Nb de consultations internet : 5 498 vues
Nb de contacts entreprises suite à la diffusion/distribution des films : 10 environ
Nb d'entreprises ayant cherché à s'installer/effectivement installées : 1 installée (Biosolve, 25 emplois) et 3 cherchant à s'installer (eau/produits du terroir/filière bois)

4.2. Sonorisation centre ville

Le but de cette action était d'irriguer au mieux, en tenant compte des commerces existants et des secteurs urbains les plus fréquentés, les rues commerçantes peu nombreuses. Cela favoriserait l'animation commerciale pour relancer le commerce en centre ville.
L'installation d'une sonorisation du centre ville a donc été prévue par un réseau filaire et des pavillons de diffusion répartis judicieusement pour couvrir de façon quasi continue les zones souhaitées.

Résultats attendus :
Augmentation de l'attractivité du centre ville

Coût :
Montant des travaux : 9 480 € HT
Subvention CRSD : 7 584 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier est engagé le 20 novembre 2012 mais aucun justificatif de dépense n'a été reçu. En effet, le projet a été réorienté vers la mise en place d'une web radio et non plus d'une radio hertzienne. Une prolongation de délai est nécessaire de ce fait.

Liste des indicateurs :
Evolution du CA des commerces existants en centre ville
Estimation du nombre de chalands/clients
Nb de pavillons de diffusion répartis

4.3. Aménagement urbain rue Fénelon

Cet aménagement devait renforcer le pôle économique de Dieuze et relancer le commerce en centre ville en facilitant la venue et la consommation des particuliers. Pour ce faire, il fallait démolir deux bâtiments menaçant ruine afin de procéder à l'aménagement de parkings, demande forte des commerçants pour leur clientèle.
Cette action doit également faciliter l'accès au projet de réalisation d'une structure dédiée à l'installation d'un cabinet médical et l'accueil de jeunes médecins en zone rurale.

Résultats attendus :
Augmentation de l'attractivité du centre ville

Coût :
Montant des travaux : 249 049 € HT
Subvention CRSD : 199 239,20 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Les travaux sont terminés et la subvention versée dans sa totalité.

Liste des indicateurs :
Nb de places de parking créées : 27 places + 2 garages
Fréquentation des parkings créés : 90% (100% en période de marchés)
Evolution du CA des commerces existants en centre ville : donnée non collectable
Nb de créations de commerces en centre ville : 3 : agence immobilière/vente de chaussures personnes âgées/ entreprise de fermeture alu et PVC de bâtiments

4.4. Aménagement urbain rue Charpentier

Tout comme l'aménagement de la rue Fénelon, cet aménagement devait renforcer le pôle économique de Dieuze et relancer le commerce en centre ville en facilitant la venue et la consommation des particuliers. Pour ce faire, il fallait démolir également deux bâtiments menaçant ruine afin de procéder à l'aménagement d'une rue piétonne entre les rues Poincaré et Charpentier et procéder à la réfection d'une rue et aménagement paysager d'un parking afin de redynamiser la principale rue commerçante
Cette action doit également favoriser le maintien et l'installation de la population en conservant l'offre médicale de proximité et en développant la consommation locale en procédant à la construction d'une maison comprenant deux cabinets médicaux au rez-de-chaussée et deux logements de fonction à l'étage, garantissant ainsi la continuité du service public de santé.

Résultats attendus :
Augmentation du nombre de commerces au centre ville et conservation de l'offre médicale de proximité.

Coût :
Montant des travaux : 800 544 € HT
Subvention CRSD : 490 443 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier est engagé à la date du 20 septembre 2012. A ce jour, 47,68% du montant des travaux ont été justifiés. Une prolongation de délai d'un an est nécessaire, compte tenu du fait que des études de sol complémentaires ont dû être réalisées.

Liste des indicateurs :
Nombre d'emplois directs et indirects créés : liés aux ouvertures de nouveaux commerces +/- 5 emplois
Nb de places de parking proposées : 25
Fréquentation du parking aménagé : non réalisé à ce jour
Evolution du CA des commerces existants en centre ville : données non collectables
Nb de créations de commerces en centre ville : cf rue Fénelon
Installation effective de deux médecins rue Klinger : non encore réalisée, devrait se faire en complément du nouveau projet de maison de santé
Estimation de la patientèle des cabinets médicaux ouverts : patientèle élargie dans un rayon de 20 km autour de Dieuze compte tenu de la situation centrale et prédominante de la ville au sein de l'arrondissement

4.5. Aménagement urbain Super U

Cette action devait renforcer le pôle économique de Dieuze et relancer le commerce en centre ville en facilitant la venue et la consommation des particuliers. Pour ce faire il fallait acquérir puis démolir un ancien supermarché, afin de l'aménager en parking.

Résultats attendus :
Augmentation de l'attractivité du centre ville

Coût :
Montant des travaux : 206 102 € HT
Subvention CRSD : 164 881,60 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier a été engagé le 21 août 2013. Un acompte de 59,20 % a été versé. L'opération devrait être terminée pour la fin de l'année 2014.

Liste des indicateurs :
Nb de places de parking créées : 30 places à créer
Fréquentation des parkings créés
Evolution du CA des commerces existants en centre ville : données non collectables
Nb de créations de commerces en centre ville

4.6. Rénovation piscine

Procéder à la rénovation de la piscine, devait fidéliser la clientèle actuelle, augmenter la cible commerciale notamment en attirant de jeunes couples mais également bénéficier à l'école militaire.

Il fallait remplacer la chaudière et mettre aux normes « HQE » la pompe à chaleur, séparer les réseaux de filtration en vue de la création d'une activité « bébé nageur ».

Résultats attendus :
Augmentation de la fréquentation de la piscine

Coût :
Montant des travaux : 308 049 € HT
Subvention CRSD : 139 875 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier est engagé le 4 juin 2012. La subvention FNADT a été versée à hauteur de 59,04%. Les travaux sont terminés. Le versement du solde interviendra d'ici la fin de l'année 2014.

Liste des indicateurs :
Nb d'entrées : 66 819
Nb d'abonnements : 13 766
Nb d'activités proposées : aquabike, aquagym, école de natation, club adultes
Nb d'emplois confortés : 7
Montant des économies réalisées (gaz) : -20% électricité et gaz ; -40% eau

4.7. Etude bassin de vie

Il s'agit d'une étude de définition d'un plan stratégique de revitalisation économique et sociale de la partie « Bourg centre » de Dieuze et de son bassin de vie associé.

Pour ce faire, il convenait de procéder à un diagnostic stratégique partagé (population, organisation et aménagement de l'espace, mobilité, développement économique), d'établir un document stratégique d'orientation économique et sociale et de réaliser un programme pluriannuel d'actions.

Résultats attendus :
Consolidation et renforcement du positionnement de la ville de Dieuze et de son bassin de vie

Coût :
Montant des travaux : 44 280 € HT
Subvention CRSD : 35 424 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Cette opération était commencée avant que l'AR ne soit délivré et n'a donc pas pu faire l'objet d'un financement au titre du CRSD. Accord du COPIL du 3 septembre 2014 pour réorienter les crédits de l'étude vers une nouvelle étude.

Liste des indicateurs :
Mise en place du plan stratégique
Nb d'acteurs institutionnels consultés
Nb d'habitants consultés
Nb d'entreprises consultées

2.2.5. Valoriser un patrimoine à fort potentiel : les Salines Royales de Dieuze

5.1 Etudes évaluation travaux hôtel restaurant Salines Royales.

Il s'agissait de faire une étude d'évaluation des travaux de rénovation du bâtiment administratif en vue de la réalisation d'un hôtel restaurant. Ce complexe hôtelier devrait proposer sur le site culturel des Salines Royales une offre de restauration gastronomique et brasserie pour répondre à la clientèle touristique et commerciale. Une offre d'hébergement pour les familles des stagiaires CFIM serait également possible.

Dans cette action la réalisation d'un hôtel restaurant haut standing/HQE devrait se faire par un propriétaire privé. Seule l'étude est portée par la ville de Dieuze.

Résultats attendus :
Hébergement et restaurant adaptée aux nouveaux besoins de la ville de Dieuze

Coût :
Montant des travaux : 9 600 € HT
Subvention CRSD : 7 680 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier engagé le 07 juin 2012 est soldé au 12 juin 2012. La subvention FNADT a été versée dans son intégralité.

Liste des indicateurs :
Résultats de l'étude : le projet est viable car il n'existe pas dans le secteur de structure hôtelière capable d'accueillir un bus entier de touristes.

5.2. Réhabilitation des Salines Royales

Cette action avait pour objectif de développer l'offre touristique à Dieuze et de mettre en valeur un patrimoine historique et culturel par la réhabilitation, d'une partie des Salines Royales. Cela améliorerait l'image touristique de Dieuze et du Saulnois et développerait l'activité économique par le biais d'une offre d'hébergement complémentaire (action 5.1).

Pour réaliser cette action, il fallait démolir et reconstruire le Quai de la Délivrance, créer une salle socio-culturelle, restaurer puis mettre en valeur le puits salé et le poêle à sel et installer l'Office du Tourisme dans la maison du gardien.

Résultats attendus :
Création de 20 à 30 emplois à court terme

Coût :
Montant des travaux : 9 096 461 € HT
Subvention CRSD : 2 182 008 € (FRED)
Subvention CRSD : 2 548 918,20 € (FNADT)

Bilan au 30 septembre 2014 :
Le dossier FNADT est engagé le 6 décembre 2012. Les travaux ont débutés en juillet 2012 mais ont pris du retard du fait des intempéries. De ce fait, une prolongation de délai est nécessaire. Une avance de 20% au titre du FRED a été versée et le FNADT a été versé à hauteur de 14,22%. De nouveaux justificatifs de réalisation ont été transmis en septembre 2014.

Liste des indicateurs :
Fréquentation de l'espace historique des Salines : 70ème anniversaire libération Dieuze 4 octobre 2014 (850 personnes) – Inauguration officielle Délivrance 10 octobre (500 personnes) – conférences sur le sel du 11 octobre (300 personnes) et repas gastronomique (150 personnes) – messe inaugurale du 12 octobre (450 personnes) – 12 séances de projection privée du film de JP Gaillot : Dieuze 2nde guerre mondiale (850 personnes) – Inauguration festival de Fénétrange (150 personnes) – spectacle vivant journée patrimoine 19.20.21 octobre (1500 personnes)
Fréquentation des autres sites du Saulnois
Capacité salle des fêtes : 500 places
Taux d'occupation de la salle : en fonction depuis 1 mois seulement
Fréquentation de l'office du tourisme : travaux en cours

Article 3 : Réorientation de crédits

Synthèse des subventions à redéployer :

Intitulé du projet	Montant initial subvention	Montant à redéployer	Montant après redéploiement
Etude bassin de vie (FNADT)	35 417 €	35 417 €	0 €
Création ZA La Sablonnière (FRED)	4 953 435 €	1 672 967 €	3 280 468 €
TOTAL :		**1 708 384 €**	

Les crédits initialement alloués à certaines opérations sont réorientés vers trois nouvelles opérations :

Intitulé du projet	Coût du projet	Montant de la subvention sollicitée	Provenance du financement
Etude de faisabilité et de positionnement pour le développement du pôle d'innovation et compétence « énergies et matériaux naturels et biosources ».	44 272 €	35 417 €	Bassin de vie FNADT
Réalisation d'un bâtiment industriel sur la zone communale de Dieuze	1 800 000 €	1 440 000 €	Zone d'activité FRED
Réfection des bassins et installation d'un toboggan piscine Val de Bride	291 209 €	232 967 €	Zone d'activité FRED
TOTAL	2 135 481 €	**1 708 384 €**	

Les fiches action de ces trois opérations sont jointes en annexe ainsi que la fiche action corrigée pour la création de la zone d'activité.

Signatures

Le Préfet de la Région Lorraine,
Préfet de la Moselle

Nacer MEDDAH,

Le Président du Conseil Régional de Lorraine

Jean-Pierre MASSERET

Le Président du Conseil Général de la Moselle

Patrick WEITEN

Le Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Roland GEIS

Le Maire de la commune de Dieuze,
Président du syndicat intercommunal de la piscine du Val de Bride

Fernand LORMANT

Annexes :

- 3 nouvelles fiches action
- 1 fiche action corrigée